

Mon installation est-elle vivable ?

L'organisation du travail, un point essentiel à prendre en compte lors de mon installation en élevage ovin viande

Le volet travail a une place particulière lors de l'installation des éleveurs, c'est un élément déterminant dans la conception de leur projet. Les porteurs de projets sont de plus en plus attentifs à leurs conditions de travail et à la place des activités privées dans les choix professionnels. Traité le plus souvent d'un point de vue conceptuel dans le cadre de la formation initiale, il s'avère être une entrée essentielle à appréhender pour bâtir son projet professionnel. Une bonne vision du potentiel de main-d'œuvre et de l'imbrication des tâches, notamment avec la diversité des ateliers, oriente les choix techniques et aussi économiques sans perdre de vue les objectifs personnels en termes d'équilibre vie privée-vie professionnelle. Au quotidien, le temps de travail est souvent le facteur limitant dans la gestion des activités. Dix exploitants ayant des troupeaux ovins viande ont accepté de quantifier leur temps de travail et nous livrent dans ce document quelques-unes de leurs spécificités en matière d'organisation du travail.





MÉTHODE BILAN TRAVAIL

Le Bilan Travail (Dedieu et al., 2000) est une méthode de quantification du travail. Il permet de prendre en compte le travail dans l'analyse du système d'exploitation et de quantifier les différents travaux pour tous les travailleurs intervenant sur une campagne de production complète :

- **travail d'astreinte (TA)** : c'est le temps passé tous les jours à des travaux obligatoires et non reportables au lendemain. Il correspond souvent aux soins au troupeau : alimentation, paillage, soins aux mises bas... (estimé en heures/jour),

- **travail de saison (TS)** : ce sont les tâches saisonnières qui peuvent être décalées si nécessaire (estimé en jours par quinzaine : fenaion, traitements des animaux, allotements, etc.).

Il aboutit à une estimation du temps disponible pour accomplir les activités non directement liées à la production agricole (gestion administrative, congés...).

La méthode fait appel à la mémoire de l'éleveur, les temps de travaux sont évalués à partir d'un entretien.

ZOOM SUR 10 EXPLOITATIONS OVINS VIANDE

Dans le cadre du plan de filière régional ovin viande (2018-2022), 10 éleveurs avec un atelier ovin viande, aux profils divers et installés depuis moins de 10 ans, ont fait l'objet d'une enquête sur leur temps et leur organisation du travail. Ils ont été choisis pour explorer la diversité des formes d'installations et non pour être représentatifs de systèmes particuliers.

UNE DIVERSITÉ DE SYSTÈMES SUR PLUSIEURS CRITÈRES :



Avec en moyenne un chargement de
0,9 UGB/ha SFT
les exploitations sont de taille conséquente

101 ha de SAU
dont **88%** en SFP

85 UGB totaux
dont **461** brebis
sur la campagne 2020

2 éleveurs utilisent
des surfaces pastorales
en complément des prairies

7/10 cultivent des céréales
pour alimenter le troupeau et
des oléagineux pour la vente
dans leur assolement



Les éleveurs sont plutôt jeunes
Moins de **40 ans**
en moyenne

Ils sont
2 éleveurs dans **4** exploitations
sous forme sociétaire

Seuls dans les **6** exploitations
individuelles

Dans
5 cas/10 ils sont
appuyés par des bénévoles

3 d'entre eux ont recours à
du salariat

Les organisations du travail qui en découlent sont ainsi particulières à chaque exploitation. Pour autant, quelques caractéristiques communes se dessinent. La majorité de l'alimentation est produite sur l'exploitation laissant une large place à l'herbe pâturée ou récoltée. Dans des systèmes avec un hivernage long, le temps passé à la réalisation des stocks, comme celui lié à la distribution en bâtiment et au paillage sont importants. Dans les systèmes herbagers, c'est la surveillance des animaux dans les parcs qui est plus chronophage.

TABLEAU 1 : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES EXPLOITATIONS

EXPLOITATION	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
SAU (ha)	70	68	55	68	83	161	208	138	57	99
SFP (ha)	64	61	52	63	71	161	208	55	57	99
Surfaces Pastorales (ha)	20									12
UGB totaux	89	91	57	78	60	133	176	36	49	73
Nombre de brebis (EMP)	480	550	360	512	401	259	1120	240	330	466
UGBo / UGB totaux (%)	100	30	100	100	100	92	100	100	100	100
Chargement / ha SFP	1,4	1,5	1,1	1,2	0,8	0,8	0,8	0,7	0,9	0,7
Temps en bergerie (jours)	225	280	217	202	270	170	40	114	72	169
Nombre d'exploitants	1	2	1	1	1	2	1	2	1	2
Bénévolat (Oui/non)	O	O	N	N	N	O	O	N	O	N
Salariat (Oui/non)	N	O	N	O	N	N	O	N	N	N
Autres activités			Bovins viande			Bovins viande		Cultures, volaille		Fruits rouges, agrotourisme

UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE EN ÉLEVAGE OVIN VIANDE

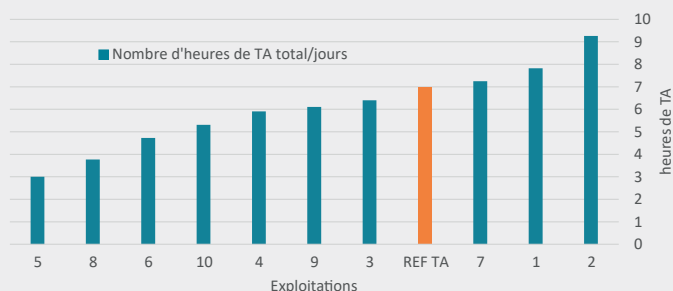
FORTE VARIABILITÉ DES TEMPS D'ASTREINTE

Le travail d'astreinte total est lié à la taille de l'exploitation et à la configuration de l'exploitation. Il varie selon le type de système ovins, il est plus important dans les exploitations associant d'autres ateliers (volailles, cultures pérennes).

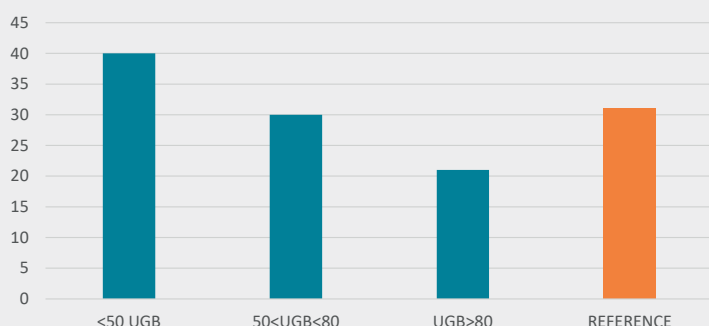
Le travail d'astreinte total annuel des 11 exploitations enquêtées représente 2 160 h en moyenne. Ramené au nombre d'UGB, le travail d'astreinte varie de 1 à 6, soit de 8 à 62 heures. 95% du TA est réalisé par les exploitants. 3 exploitations agricoles ont recours au salariat et au bénévolat. La main-d'œuvre hors exploitant est vraiment minoritaire.

Les économies d'échelle expliquent une partie des variations des temps du travail d'astreinte. Dans les situations observées, le travail d'astreinte/UGB est plus faible dans les exploitations de plus de 80 UGB (TA en moyenne à 21 heures/UGB). À l'inverse, il est plus important dans les exploitations de moins de 50 UGB souvent avec une diversification d'ateliers de production.

GRAPHIQUE 1 : TRAVAIL D'ASTREINTE JOURNALIER MOYEN (NOMBRE D'HEURES PAR JOUR)
En orange, il s'agit de la référence moyenne du travail d'astreinte dans les exploitations ovines



GRAPHIQUE 2 : TA/UGB SELON LA TAILLE DES TROUPEAUX OVINS ET BOVINS VIANDE



DES MODES D'ORGANISATION POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

Le volume de travail d'astreinte est très dépendant du mode de conduite du troupeau, de la configuration du parcellaire, de l'aménagement des bâtiments et des équipements (auge mécanique, mélangeuse, désileuse...).

DES AGNELAGES GROUPÉS SUR UNE COURTE DURÉE

TÉMOIGNAGE DU GAEC DELANGLE :

133 UGB SUR 161 HA, ELEVEURS OVINS ET BOVINS VIANDE À ST DENIS-DE-CABANNE (42)

" Sur l'exploitation, j'ai 3 périodes de lutte de 5 semaines dans l'année, qui démarrent vers le 25 mars, 20 juin et 10 octobre. J'introduis un bélier vasectomisé sur toutes les brebis mises en lutte 15 jours avant la date réelle du début de lutte. Puis, je fais des lots de lutte en paternité de 20 à 30 brebis en paternité avec un bélier et de 50 à 60 brebis avec 2 ou 3 béliers (dont les plus jeunes sans paternité). Pour les luttes des agnelles, je procède de la même manière mais je réduis la taille des lots à 15-20 agnelles par bélier adulte. Enfin, je fais faire des constats de gestation environ 40 jours après le retrait des béliers.

Les mises bas sont ainsi groupées sur 4 semaines, les premières agnèlent à 147-150 jours après le début de la lutte."



UNE SEULE PÉRIODE D'AGNELAGE PAR AN AVEC UN APPOINT DE MAIN-D'ŒUVRE EXTÉRIEURE

TÉMOIGNAGE DE CHRISTOPHE GUILLAUMIN :

1 120 BREBIS SUR 208 HA, ELEVEUR OVIN À DEUX-CHAISES (03)

" Je conduis mon troupeau en une seule période d'agnelage au printemps du 15 mars au 25 avril. Les agnelages se déroulent au pré, je rapproche uniquement en bergerie les brebis ayant besoin de plus de surveillance. Pour faire face à cette pointe de travail concentrée, j'embauche un salarié sur 2 mois et fait appel à de la main-d'œuvre bénévole pour les weekends. Regrouper les agnelages est un point fort pour recourir à du salariat ponctuel. En revanche, la période reste très chargée et rien ne doit interférer."



UNE CHAÎNE D'ALIMENTATION AUTOMATISÉE POUR LES AGNEAUX



TÉMOIGNAGE DU GAEC L'AGNEAU DU CHIGNORE :

550 BREBIS SUR 68 HA, ELEVEURS OVINS À VOLLORE-VILLE (63)

" Je ne reviendrai pas en arrière, la chaîne d'alimentation est un gain de temps impressionnant et réduit considérablement la pénibilité. Avant je distribuais la ration des agneaux aux seaux, ça fait de gros tonnages que les épaules doivent supporter, surtout en système 3 agnelages en 2 ans avec des agneaux à engraisser toute l'année. L'autre avantage, c'est que les nourrisseurs ne sont jamais vides, auparavant j'allais vérifier régulièrement qu'il ne manquait pas d'aliment. Aujourd'hui, ce temps, je l'utilise pour des activités bien plus rentables."

UNE ALIMENTATION EN BERGERIE DISTRIBUÉE TOUS LES DEUX JOURS AVEC UN BOL MÉLANGEUR

TÉMOIGNAGE DE MICKAËL RONAT :

410 BREBIS SUR 57 HA, ELEVEUR OVIN À MERLE-LEIGNECQ (42)

" L'hiver étant long et pour gagner un peu de temps de travail, je distribue le fourrage tous les 2 jours en utilisant un bol mélangeur. En principe, je mets de l'ensilage d'herbe et/ou de maïs, du foin et un peu de paille et toutes les brebis ont la même ration de base. En revanche, je donne le concentré une fois par jour selon les besoins des brebis. Le premier jour, je repousse le fourrage une fois ; le deuxième jour, deux ou trois fois. Je passe ainsi environ 3 heures le premier jour, et 1 heure 15 le lendemain pour l'alimentation des 410 brebis et leurs agneaux."



UN PARCELLAIRE GROUPE



TÉMOIGNAGE DE MATHIEU LABERGERIE

330 BREBIS SUR 57 HA, ELEVEUR OVIN À CHAPELAUDE (03)

" Lorsqu'un domaine s'est libéré à proximité de chez moi j'ai vu l'opportunité de m'installer. La structure en vente comprenait 46 ha de terre d'un seul tenant et un corps de ferme. Ceci a été une réelle opportunité pour gérer facilement le pâturage et limiter le temps pour réaliser les stocks de fourrages. Pour autant, la location de ces surfaces aurait été à privilégier pour me permettre de réaliser un bâtiment fonctionnel dès mon installation."

DES POINTS D'EAU AU PÂTURAGE

TÉMOIGNAGE DE PIERRE-MORAN MOUCHARD :

410 BREBIS SUR 57 HA, ELEVEUR OVIN À LOUBEYRAT (63)

" 75% de l'exploitation est équipée en réseau d'eau qui alimente les bacs. Ces bacs sont déplaçables grâce à des raccords rapides, qui permettent de les faire suivre en fonction des paddocks où pâturent les brebis. Avant j'utilisais des tonnes à eau, ce qui me faisait perdre beaucoup de temps et les brebis pouvaient manquer d'eau en période chargée en travail. Aujourd'hui, déplacer et raccorder un bac me prend moins de 5 minutes et ne me coûte rien en gazole. Demain pour gagner plus de temps, je pense créer des bacs fixes en béton."



Le travail de saison annuel représente 113 j en moyenne et varie de 59 à 153 jours selon les exploitations. Les 2/3 du travail de saison concernent le troupeau et la surface fourragère. L'activité consacrée aux grandes cultures est présente dans la moitié des exploitations sur des surfaces faibles, il s'agit avant tout d'exploitations à dominante herbagère, qui nécessitent de l'entretien au niveau des haies et de la pose de clôtures.

L'éleveur réalise plus des 4/5 du travail de saison :

- La moitié des élevages fait appel au bénévolat pour 15 j par an en moyenne,
- Les ¾ des élevages recourent à l'entreprise pour 9 j par an en moyenne et 1/4 à l'entraide pour 11 j par an en moyenne.

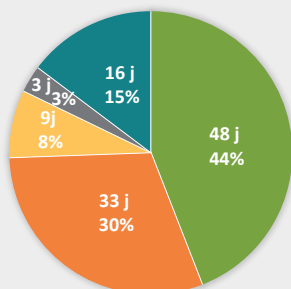
Certains font le choix de déléguer des tâches voire une activité :

- Au niveau du troupeau : tonte, curage des bergeries,
- Au niveau des surfaces : épandage du fumier, récolte de fourrages, moisson, entretien des parcelles.

Le bénévolat est précieux dans 4 exploitations agricoles. Attention, sa disponibilité est difficilement maîtrisable (autres obligations personnelles et professionnelles).

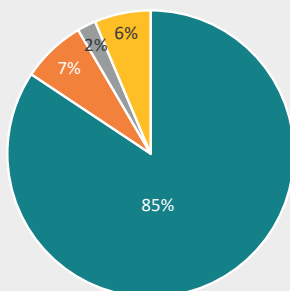
En moyenne, le travail de saison sur le troupeau est de 0,6 jour/UGB allant de 0,3 à 1,8. Le tri des animaux est l'activité la plus gourmande en temps de travail quel que soit le système représentant 70 % du travail de saison sur les troupeaux (allotement, tri des jeunes mâles, choix des agnelles de renouvellement, etc.). Le temps passé à la commercialisation des animaux est à rattacher au travail spécifique des sélectionneurs pour commercialiser les lots d'agnelles et à la vente directe. Cela concerne 50 % des exploitations de l'échantillon.

GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DU TRAVAIL DE SAISON TOTAL ANNUEL SELON LES TYPES DE TRAVAUX DE SAISON



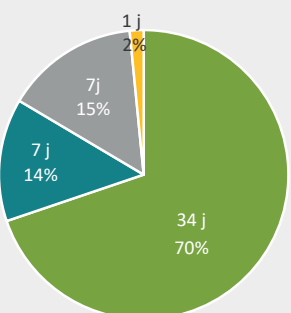
■ TS troupeau Herbivore
■ TS Surface Fourragère
■ TS Grandes Cultures
■ TS autres
■ TS entretien du territoire

GRAPHIQUE 4 : RÉPARTITION DU TRAVAIL DE SAISON TOTAL ANNUEL SELON LES TYPES DE MAIN-D'ŒUVRE



■ Exploitant ■ Entraide
■ Bénévolat ■ Entreprise

GRAPHIQUE 5 : DIVERSITÉ DU TRAVAIL DE SAISON SUR LES ATELIERS HERBIVORES (JOURS)



■ Tri ■ Vente des animaux
■ Curage ■ Autre activité

TÉMOIGNAGE DE MATHIEU LABERGERIE :

330 BREBIS SUR 57 HA, ÉLEVEUR OVIN À CHAPELAUDE (03)

" Être seul sur une exploitation peut être parfois complexe. Je réalise les foin avec mon beau frère et un voisin. Ainsi, nous gagnons du temps en mutualisant et de la réactivité pour avancer dans les récoltes. Pour les chantiers importants sur le troupeau (parage, pose d'éponges, constat de gestation, ...) et le curage, je fais appel à mon beau frère. En échange, je vais l'aider sur l'attrapage des volailles et la manipulation des troupeaux ovins et bovins. Par ailleurs, je fais appel à une entreprise de travaux agricoles pour le broyage de haies, semis de prairies, épandage du fumier. L'entraide (19 jours par an) et la délégation (17 jours par an) sont des solutions pour me permettre de me concentrer sur la gestion du troupeau."



ZOOM

QUELQUES POINTS CLÉS POUR PASSER LE CAP :

- Bien choisir le chiot
- Éduquer et dresser son chien de conduite

Coût	
Achat	400 à 700 €/ chiot
Frais d'entretien	500 à 600 €/ chien (vétérinaires sans frais d'urgence + alimentaires)

Gains
Temps gagné Sécurité Réduction de la pénibilité

Pour en savoir plus : <https://idele.fr/chiens-de-troupeau/>

TÉMOIGNAGE DE CHRISTOPHE GUILLAUMIN :

1 120 BREBIS SUR 208 HA, ÉLEVEUR OVIN À DEUX-CHAISES (03)

" J'essaie d'organiser mes activités afin de pouvoir, avec l'aide du quad et des border collie, travailler seul dans de bonnes conditions... C'est un gros avantage de pouvoir se débrouiller. "

DES OUTILS POUR SE FACILITER LE TRAVAIL

LE CHIEN DE CONDUITE, UN AUXILIAIRE INDISPENSABLE

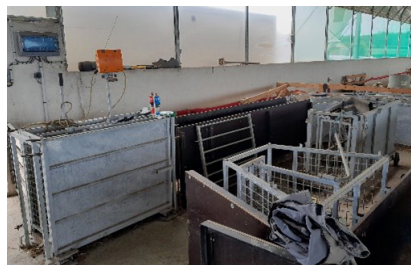


La conduite en lots dans différentes parcelles induit de nombreux déplacements entre les parcs. Ces rotations sont fréquentes et récurrentes.

Le chien de conduite du troupeau est un véritable atout dans le travail de tous les jours : c'est le bilan que tirent tous les éleveurs ovins enquêtés. Ce partenaire peut rendre de multiples services : regroupement, contention, tri, ..., pour simplifier toutes les manipulations et déplacements d'animaux. C'est le prolongement de la main de l'éleveur. Il est beaucoup plus mobile et plus rapide que son maître.

UN OUTIL DE CONTENTION ADAPTÉ À LA CONDUITE DE SON TROUPEAU

Cornadis, parcs de contention mobile et fixe... sont autant de moyens permettant de contenir facilement les animaux. La gamme de choix est vaste, tout repose sur le système de production. En effet, un parc de tri mobile sera plus adapté pour un élevage plein air, alors que les cornadis sont davantage utilisés dans un élevage avec des hivernages plus longs.



TÉMOIGNAGE DE JÉRÉMY MASSON :

57 UGB SUR 55 HA, ÉLEVEUR OVIN ET BOVIN À MONASTIER-SUR-GAZEILLE (43)

" Je vends des agneaux lourds de bergerie sous la marque Agneau Noir du Velay à des bouchers locaux presque toute l'année. Ils sont commercialisés au poids, ça veut dire que je les pèse toutes les semaines pour organiser mes lots de vente. J'ai donc installé un parc de tri avec couloir de contention, cage et bascule électronique dans le bâtiment d'engraissement des agneaux pour avoir une pesée précise et ne pas y passer trop de temps. De plus, je vends des agneaux assez lourds : plus de 40 kg pour les mâles et plus de 35 kg pour les femelles. Si j'avais juste un peson, j'aurais sûrement très mal au dos ! J'ai aussi un second couloir de contention destiné aux brebis pour faciliter la tonte et le parage. "

ZOOM

Coût (estimé en 2021)	
Parc de contention fixe	3 000 à 6 000 € (sans couverture)
Cornadis bois	45 à 55 €/mètre linéaire

Gains
Rapidité du travail Sécurité

Pour en savoir plus : <https://idele.fr/services/outils/equipinnovin>



Pour simplifier le travail autour des clôtures, élément incontournable du travail en élevage, il est possible de mettre en place des clôtures fixes robustes, qui ont une bonne durée de vie. Le travail de pose reste pour autant important à l'installation. Une attention particulière doit être portée à la sécurité de l'équipement réalisé et au choix du dispositif à mettre en place selon l'utilisation faite sur l'exploitation. Un parcellaire clôturé peut également inciter à valoriser davantage certaines prairies pour le pâturage.

TÉMOIGNAGE DE GUILLAUME REDON :

512 BREBIS SUR 68 HA, ÉLEVEUR OVIN À SAUGUES (43)

" Le parcellaire de mon exploitation est très morcelé. Les 66 ha de SAU se répartissent sur 4 communes différentes. Je conduis mon troupeau en plusieurs lots et la gestion du pâturage est donc assez lourde. J'ai donc pris le temps d'aménager de nombreux parcs grillagés qui servent en particulier pour les lots qui dorment dehors. C'est un investissement lourd financièrement et chronophage. Mais aujourd'hui c'est un gain de temps appréciable. Pour faciliter le déplacement des lots, je privilégie l'implantation des parcs à proximité de la bergerie. Les sites les plus éloignés sont davantage utilisés pour la récolte. Pour éviter des déplacements superflus j'utilise du matériel adapté, en particulier une grande bétailière partagée en CUMA, et les parcs éloignés clôturés en fixe bénéficient tous d'un accès à l'eau pour les brebis. "

ZOOM

Coût (estimé en 2021)

Achat	1,5 à 2 € / ml
-------	----------------

Gains

Temps à la mise en place pour en gagner par la suite
--

UNE FOIS LE TRAVAIL D'ASTREINTE ET LE TRAVAIL DE SAISON RÉALISÉS, ON OBTIENT LE TEMPS DISPONIBLE CALCULÉ (TDC)

On considère, pour une vivabilité correcte, qu'une marge de manœuvre annuelle de 1 000 heures par exploitant est nécessaire : 20% des élevages de l'échantillon ont plus de 1 250 heures de temps disponible calculé par personne... mais 60 % ont moins de 1 000 heures, pour la moitié ils sont seuls sur l'exploitation.

Équilibrer travail d'astreinte et travail de saison permet de répartir des pics d'activité sur l'année. Le système est donc à réfléchir en amont de son installation en essayant de planifier les tâches sur un calendrier annuel prévisionnel d'activités. Les périodes de reproduction sont la base de cette réflexion.

Attention à la multiplicité des ateliers et des modes de commercialisation !

La charge de travail d'astreinte et de saison par exploitant a tendance à diminuer avec la taille de celle-ci.

Pour une moyenne de 4,6 h/j de travail d'astreinte par exploitant, les éleveurs seuls travaillent 5,3 h/j en moyenne contre 3,5 h/j pour ceux qui sont plusieurs. Pour le travail de saison, la tendance est identique. Les agriculteurs seuls effectuent 75 j de TS par an contre 65 j pour ceux qui sont plusieurs. Ces données sont à relativiser par rapport à la carrière des éleveurs qui sont en train de lancer leurs activités.

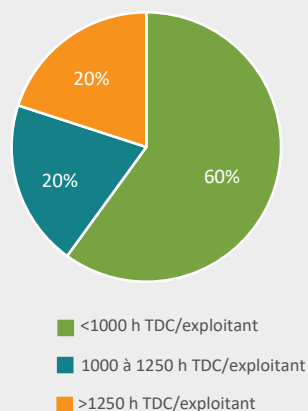
Attention : la charge de travail évolue selon les périodes de l'année ! Le travail d'astreinte n'est pas différable d'un jour à l'autre. Il faut donc bien calibrer l'adéquation de la main-d'œuvre disponible, le volume de travail et l'équipement adapté, mais aussi raisonner les investissements stratégiques. La construction d'un bâtiment fonctionnel peut intervenir quelques années après l'installation.

ZOOM

LE TEMPS DISPONIBLE CALCULÉ

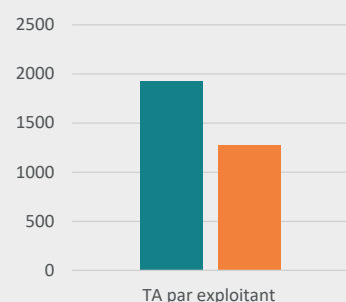
Le TDC est le temps qui reste aux exploitants pour réaliser le travail administratif, les réunions professionnelles, la formation, les travaux exceptionnels comme la rénovation ou la construction d'un bâtiment et prendre du temps pour soi.

GRAPHIQUE 6 : RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS SELON LEUR NIVEAU DE TEMPS DISPONIBLE CALCULÉ



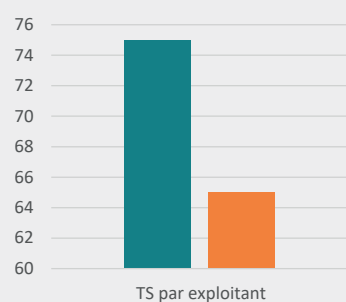
GRAPHIQUES 7 ET 8 : TRAVAIL D'ASTREINTE ET TRAVAIL DE SAISON RÉALISÉS PAR EXPLOITANT SELON LE NOMBRE DE PERSONNES

Travail d'astreinte (heures)



■ Main-d'œuvre exploitant = 1
■ Main-d'œuvre exploitant = 2

Travail de saison (jours)



■ Main-d'œuvre exploitant = 1
■ Main-d'œuvre exploitant = 2

OBJECTIF :

1000 heures de TDC/exploitant :

atteint par **4** personnes /10



Rédaction :

Lucille GUYARD - Chambre d'agriculture de l'Allier – lguyard@allier.chambagri.fr •
Maeva ANTHEME et Marie CABROL - Chambre d'agriculture de la Drôme - marie.cabrol@drome.chambagri.fr •
Catherine VENINEAUX - Chambre d'agriculture de l'Isère - catherine.venineaux@isere.chambagri.fr •
Philippe ALLAIX - Chambre d'agriculture de la Loire - philippe.allaix@loire.chambagri.fr •
Fabrice VASSORT - Chambre d'agriculture de la Haute-Loire - fvassort@haute-loire.chambagri.fr •
Gaïane SEYCHAL - Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - g.seychal@puy-de-dome.chambagri.fr •
Mélanie BEAUMONT-VERNIERE - Chambre d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes – melanie.beaumont@aura.chambagri.fr •
Sophie CHAUVAT – Institut de l'Élevage – sophie.chauvat@idele.fr •
Marie MIQUEL – Institut de l'Élevage – marie.miquel@idele.fr •

Document réalisé grâce au financement du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du plan régional Filière ovin viande (2018-2021)

Réalisation maquette : beta pictoris • Mise en page : Katia BRULAT (Institut de l'Élevage) •
 Crédits photos : IDELE - Chambres d'agriculture •